



Ville à mi'Angers

Volet 2 Exploration angevine

aura
agence d'urbanisme
de la région angevine

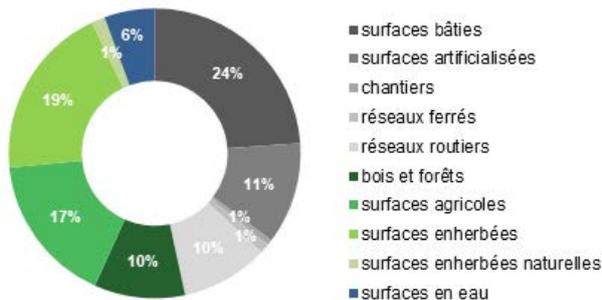


Site d'exploration des potentiels de développement de potagers urbains à Angers : le quartier centre-ville

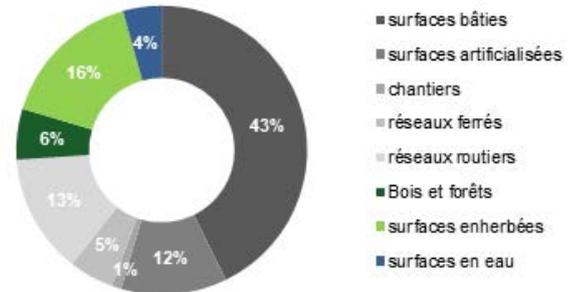
○ Pourquoi le quartier centre-ville ?

La diversité des contextes urbains dans le quartier centre-ville d'Angers explique le choix de ce quartier pour la partie exploration des potentiels de développement de potagers urbains localement. En effet, ce vaste quartier d'Angers comprend, à la fois, des bords de cours d'eau, des abords de voies ferrées, des équipements, des parcs publics, des friches urbaines, des logements collectifs, individuels, des logements sociaux...

○ Occupation du sol d'Angers



○ Occupation du sol du quartier centre-ville

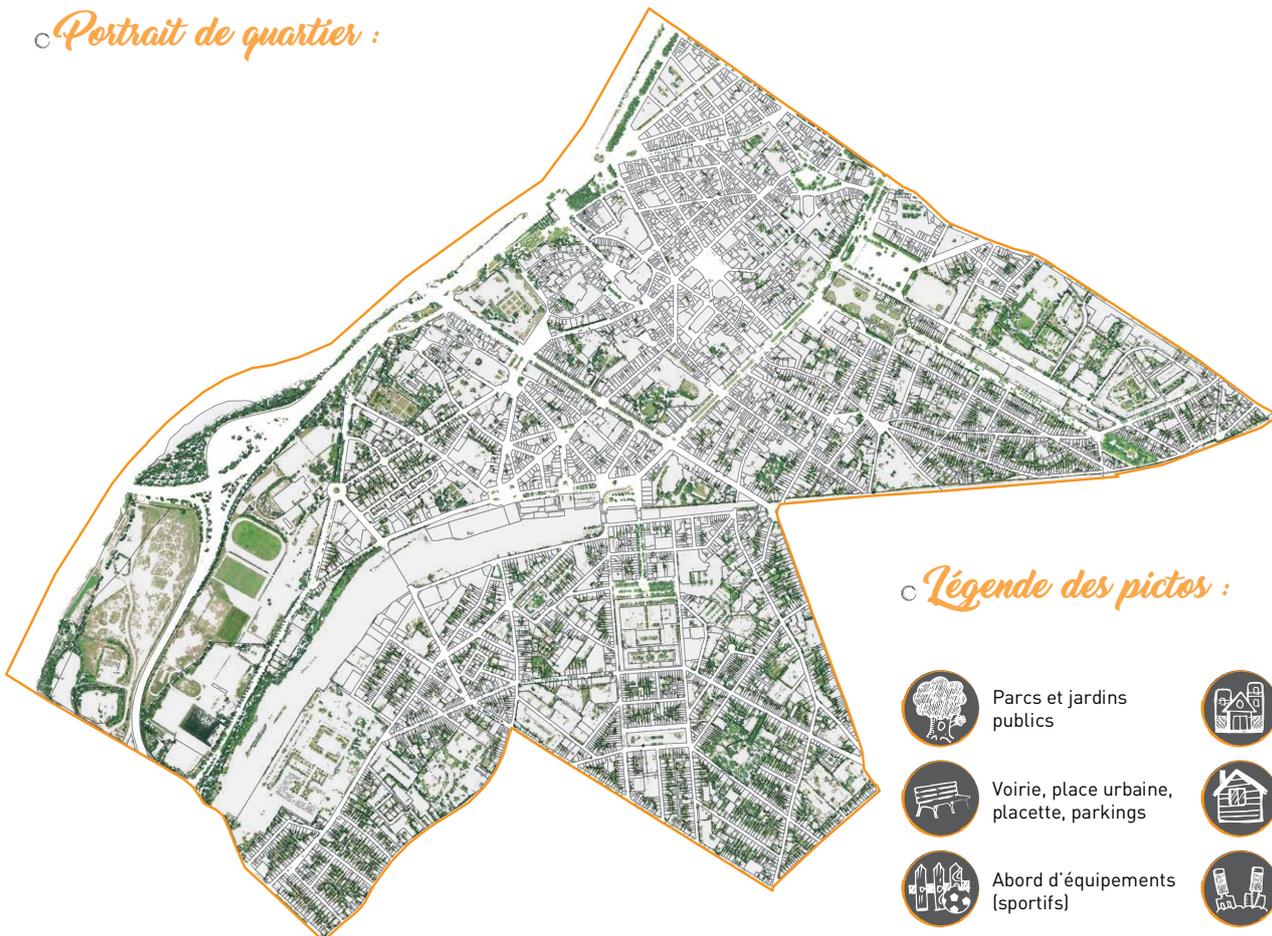


○ Les fiches des potentiels repérés :

Les sites repérés sont essentiellement des espaces publics. Ils font chacun l'objet d'une fiche composée :

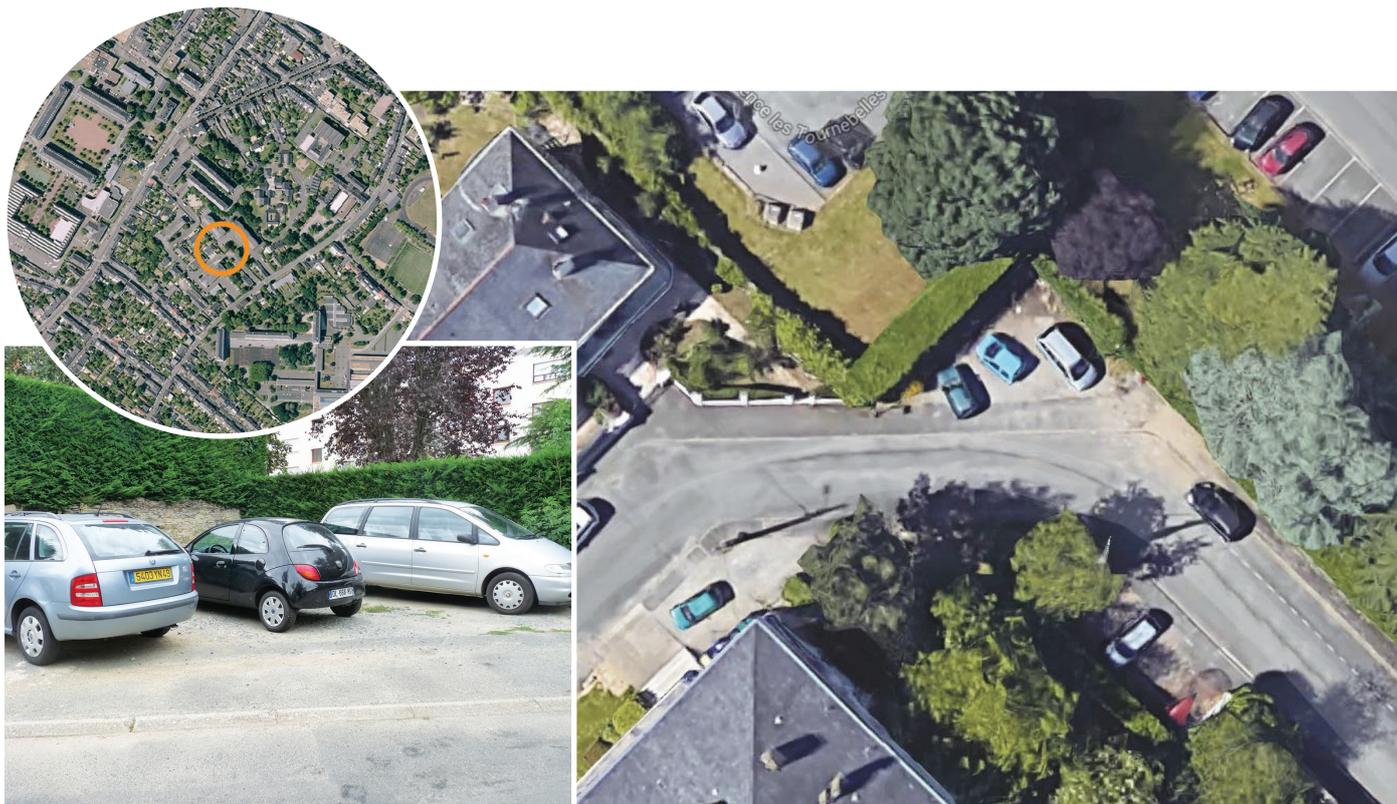
- D'une description des caractéristiques du site
- De son contexte urbain
- De ses potentiels et atouts vis-à-vis de sa potentielle transformation en potager urbain
- Des contraintes
- D'une référence à un « jardin d'ailleurs » qui illustre un type de potager urbain potentiellement transposable sur le site et qui renvoie à la partie benchmark de l'étude pour plus d'informations.

○ Portrait de quartier :



○ Légende des pictos :

-  Parcs et jardins publics
-  Voirie, place urbaine, placette, parkings
-  Abord d'équipements (sportifs)
-  Logements collectifs, individuels, sociaux
-  Logements collectifs, individuels, sociaux
-  Logements collectifs, individuels, sociaux



○ *Description*

Petit espace interstitiel triangulaire en renforcement de la rue des Oisonnières, dans un virage.
 Pas d'aménagement mais utilisé en aire de stationnement par les riverains. Espace gravillonné, ceinturé de haies de sapins et d'un muret de schiste en mauvais état.
 Plein sud
 Surface estimée : 100m²

○ *Contexte urbain*

Au cœur d'un quartier à vocation principalement résidentielle. Rue sinueuse desservant quelques maisons individuelles avec jardin et surtout plusieurs immeubles collectifs (R+3 à R+5) des années 60 à 80.
 Présence de nombreux équipements à proximité (caserne Eblé / musée du Génie, Lycée Chevrollier, services du Conseil départemental dont le Village St-Exupéry qui déménagera en 2018...). Quartier marqué par des formes urbaines des années 60.

○ *Potentiels / atouts*

- Surface proche d'équipements et de lieux d'habitation n'offrant pas de jardins individuels (barres d'immeubles des années 60).
- Potentiel de mise en valeur du mur de schiste : culture verticale...

○ *Contraintes*

- Taille réduite de l'espace.
- Mécontentement éventuel des riverains qui s'y stationnent.

○ *Jardins d'ailleurs* : Bruxelles, le potager urbain, Gare de Bruxelles-Congrés





○ *Description*

Espaces publics enherbés aux abords de la gare St-Laud. Espace initialement réservé au passage de la seconde ligne de tramway (itinéraire modifié en 2014) avec un terre-plein central enherbé ou planté de deux lignes d'arbustes taillés près de la gare routière. Espace demandant de l'entretien. Surface estimée : 1 800m²

○ *Potentiels / atouts*

- Surface linéaire permettant une diversité d'interventions.
- Proximité de lieux d'habitation et de passage (gare St-Laud) → lien possible entre la production et la distribution.

○ *Contexte urbain*

Quartier mixte autour d'un pôle intermodal (gare SNCF, tramway, cars, bus...), mêlant logements, activités, commerces... et proche du parc du Haras. Au cœur d'un tissu urbain dense composé d'immeubles anciens (de R+2 à R+4 en moyenne) structurés en îlots.

○ *Contraintes*

Espace ouvert : dégradations et incivilités possibles.

○ *Jardins d'ailleurs* : Nantes – Station gourmande aux abords du tram // Brest, Le rond de Jardin



© SEVE



© association Vert le jardin



○ Description

Parc peu aménagé avec un espace central enherbé et arboré accueillant des jeux pour enfants, entouré d'allées en gravier et de quelques petites « alcôves » arrondies matérialisant des espaces plus « intimes », avec des bancs pour le repos et des parterres plantés.
Surface estimée : 6 500m² (totalité du parc)

○ Contexte urbain

Au cœur d'un quartier mixte, mêlant logements, activités, commerces, équipements (patinoire, crèche, pôle intermodal Saint Laud).

Parc enclavé au cœur de l'îlot du Haras, entre la voie ferrée, la patinoire et l'alignement d'immeubles résidentiels le long de la rue Paul Bert (tissu urbain de faubourg classique avec immeubles et maisons à l'alignement en front de rue et jardins ouverts sur le cœur d'îlot – de R+2 à R+6).

Ce parc est peu connu et relativement peu fréquenté du fait de son enclavement.

○ Potentiels / atouts

- Donner une nouvelle attractivité à cet espace.
- Surface proche de lieux d'habitation et de passage (gare St-Laud) → lien possible entre la production et la distribution.
- Diversité de plantations possible .

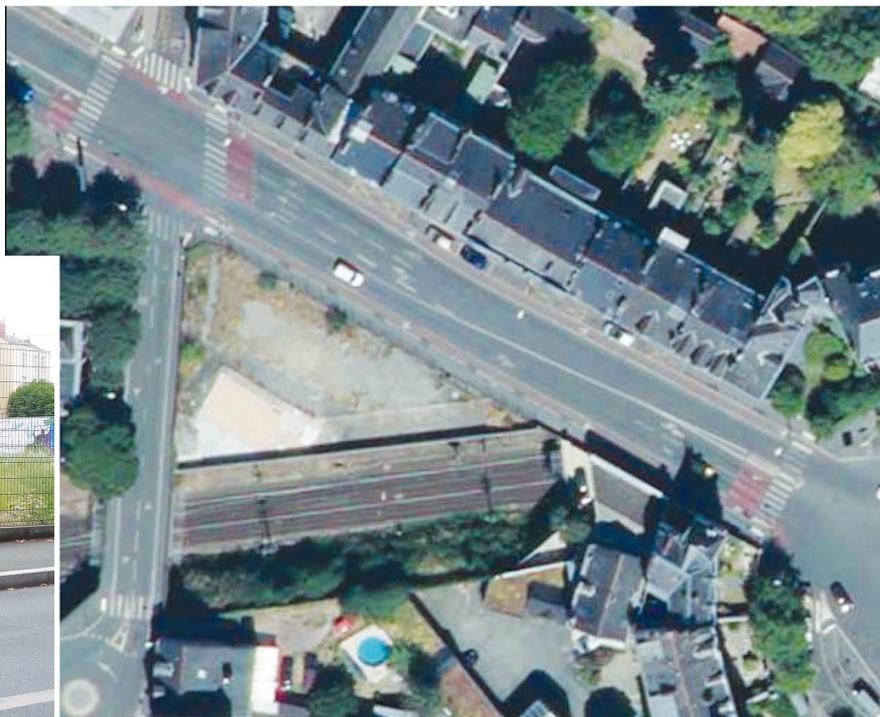
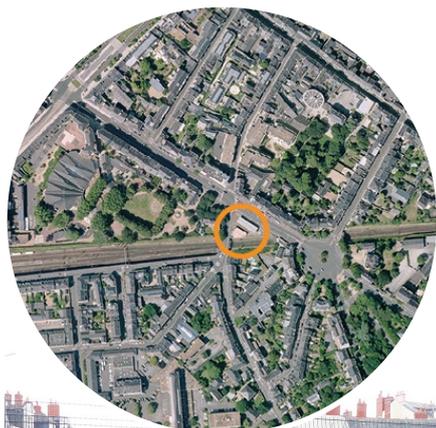
○ Contraintes

Dégradations et incivilités possibles mais possibilité de limiter les accès (horaires d'ouverture)...

○ Jardins d'ailleurs : Nantes - Parc potager de la Crapaudine



© Ouest France



○ *Description*

Friche urbaine de forme triangulaire à l'emplacement d'une ancienne station-service, en grande partie bétonnée + végétation sauvage. Espace pollué, (gestion de la dépollution à vérifier), ceinturé de grillages.

Très bon ensoleillement
Surface estimée : 800m²

○ *Contexte urbain*

Au cœur d'un quartier mixte, mêlant logements, activités, commerces, équipements et pôle intermodal, le site est adossé à la voie ferrée en contre-bas, d'un côté et à une rue très passante (la rue Paul Bert) de l'autre côté. Le quartier est marqué par un tissu urbain de faubourg classique avec immeubles et maisons à l'alignement en front de rue et jardins en cœur d'îlot – de R+2 à R+6.

○ *Potentiels / atouts*

- Expérimentation et pratiques éphémères possibles en hors sol (occupation provisoire permettant de donner un usage à un site pollué).
- Espace très visible.
- Surface proche de lieux d'habitation et de passage (gare St-Laud).

○ *Contraintes*

Pollution du sol.

○ *Jardins d'ailleurs* : Paris 18^e : ferme urbaine de la Recyclerie // le jardin ECObox, Impasse de la Chapelle

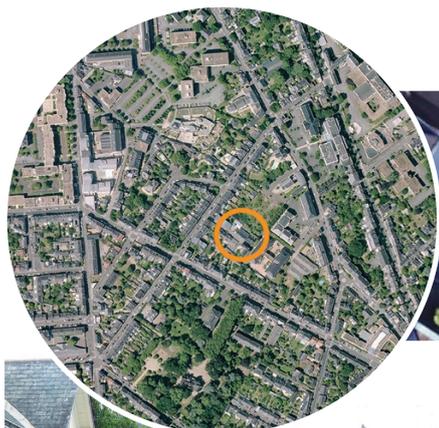


© So many Paris



© Association EcoBOX

5 Impasse Jean de la Fontaine



○ Description

Impasse résidentielle dont l'entrée pavée est agrémentée de bacs en béton plantés. Accès à plusieurs garages dans cette impasse.

Surface estimée : 300m²

○ Contexte urbain

Au cœur d'un quartier résidentiel de faubourg proche de la place Lafayette.

Impasse « pittoresque », avec une richesse architecturale (maisons basses accolées) et des éléments de modénature préservés tel que le médaillon en grès émaillé.

○ Potentiels / atouts

- Lieu sans circulation pouvant offrir un lieu de convivialité aux riverains.
- Qualifier un lieu « charmant ».

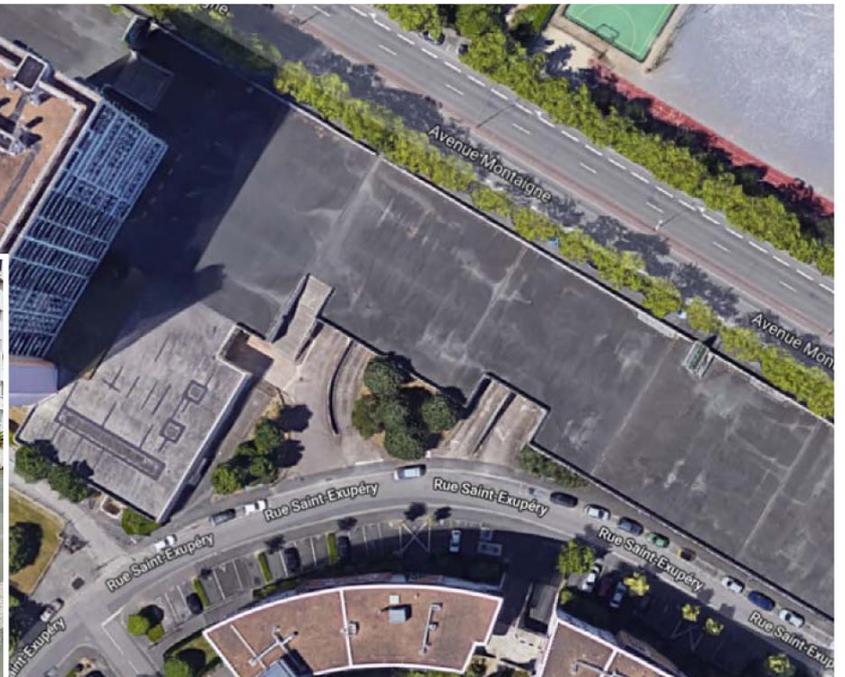
○ Contraintes

Accès motorisé et stationnement impossible après la mise en œuvre.

○ Jardins d'ailleurs : Bruxelles, le potager Alhambra



© Bernard De Keyzer



○ Description

Toiture de boxes de parkings couverts avec un revêtement totalement bitumé, au pied d'immeubles de grande hauteur. Tentative de verdissement par quelques pots plantés devant les portes d'entrée d'immeubles.
Surface estimée : 10 000m²

○ Contexte urbain

Av Montaigne : une des principales entrée de ville (15 000 véhicules/jour) qui accueillera le tramway à terme.
Ilot St Exupéry : constitué de barres et tours de grande hauteur, des années 70, mixant parc social et privé.
Passage piéton sécurisé mais peu attractif sous l'av Montaigne pour accéder aux équipements (collège, gymnase).
Les pieds d'immeubles mixent espaces de stationnement en bataille et espaces verts de proximité.
Dénivelé entre l'av Montaigne et la rue St Exupéry de 3 mètres les toits des parkings (dont l'accès se fait par la rue St-Exupéry) arrivent au niveau du trottoir de l'av Montaigne et en sont séparés par une balustrade en béton

○ Potentiels / atouts

- Donner un usage à des espaces fonctionnels.
- Gestion par bacs – grande surface permettant de varier les types de jardins et d'ambiances.
- Visibilité / qualifier l'entrée de ville.
- Surface proche de lieux d'habitation, d'équipements et de passage (avenue Montaigne) → lien possible entre la production et la distribution.

○ Contraintes

- Contrainte foncière : copropriétés privées.
- Contraintes techniques liées à la charge s'appliquant sur le toit des parkings.

○ Jardins d'ailleurs : Toulouse : jardin thérapeutique sur le toit de la clinique Pasteur





○ *Description*

Parc urbain peu aménagé avec un vaste espace central engazonné, entouré d’allées bitumées et d’alignements de grands arbres au pourtour. Une petite partie du parc (200m²) est réservée à un pollinarium sentinelle.

Le parc permet l’organisation de manifestations ayant vocation à recevoir un large public (ex : retransmission des matches du SCO, spectacles dans le cadre des Accroche-cœurs...).

Les espaces de pourtour n’ont pas d’usages franchement définis (pas ou peu de mobilier urbain, pas de jeux pour enfants, pas de vocation ornementale...).

Surface estimée : 12 000m²

○ *Contexte urbain*

Parc confidentiel situé en cœur d’îlot dont les entrées ne sont pas très visibles. Parc entouré d’immeubles résidentiels de grande hauteur (copropriétés de standing des années 70 de R+8 à R+14). A l’ouest, le parc est bordé par l’école Bellefontaine et au nord, par le bâtiment du conservatoire national de région.

○ *Potentiels / atouts*

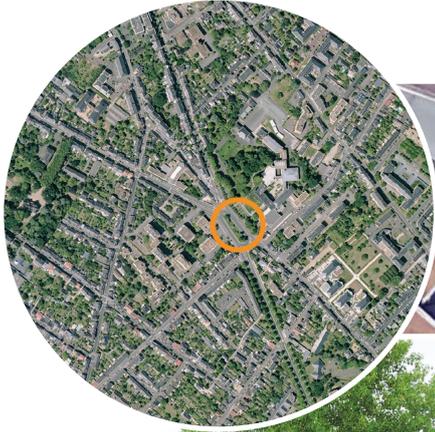
- Donner un usage à des espaces qui n’en ont pas vraiment.
- Lien possible avec le groupe scolaire à proximité (jardin pédagogique).
- Surface proche de lieux d’habitation, d’équipements → lien possible entre la production et la distribution.

○ *Contraintes*

Maintenir l’usage d’accueil au public pour des manifestation et grands événements.

○ *Jardins d’ailleurs* : Nantes - Parc potager de la Crapaudine





○ Description

Rond-point végétalisé (engazonné, planté et arboré) de forme ovale. Carrefour à 4 branches, avec bandes cyclables + places de stationnement longitudinales devant l'ESA au niveau du rond-point. L'emprise de ce rond-point est très importante.
Surface estimée : 800m²

○ Contexte urbain

Situé à la limite sud du quartier centre-ville (à 600m des boulevards sud) à proximité immédiate de l'École supérieure d'Agriculture – ESA, à moins de 700m de l'Université catholique de l'Ouest et d'autres équipements (EHPAD)... Le tissu résidentiel environnant est mixte avec des maisons de ville, des immeubles collectifs des années 70-80, des bâtiments tertiaires.

○ Potentiels / atouts

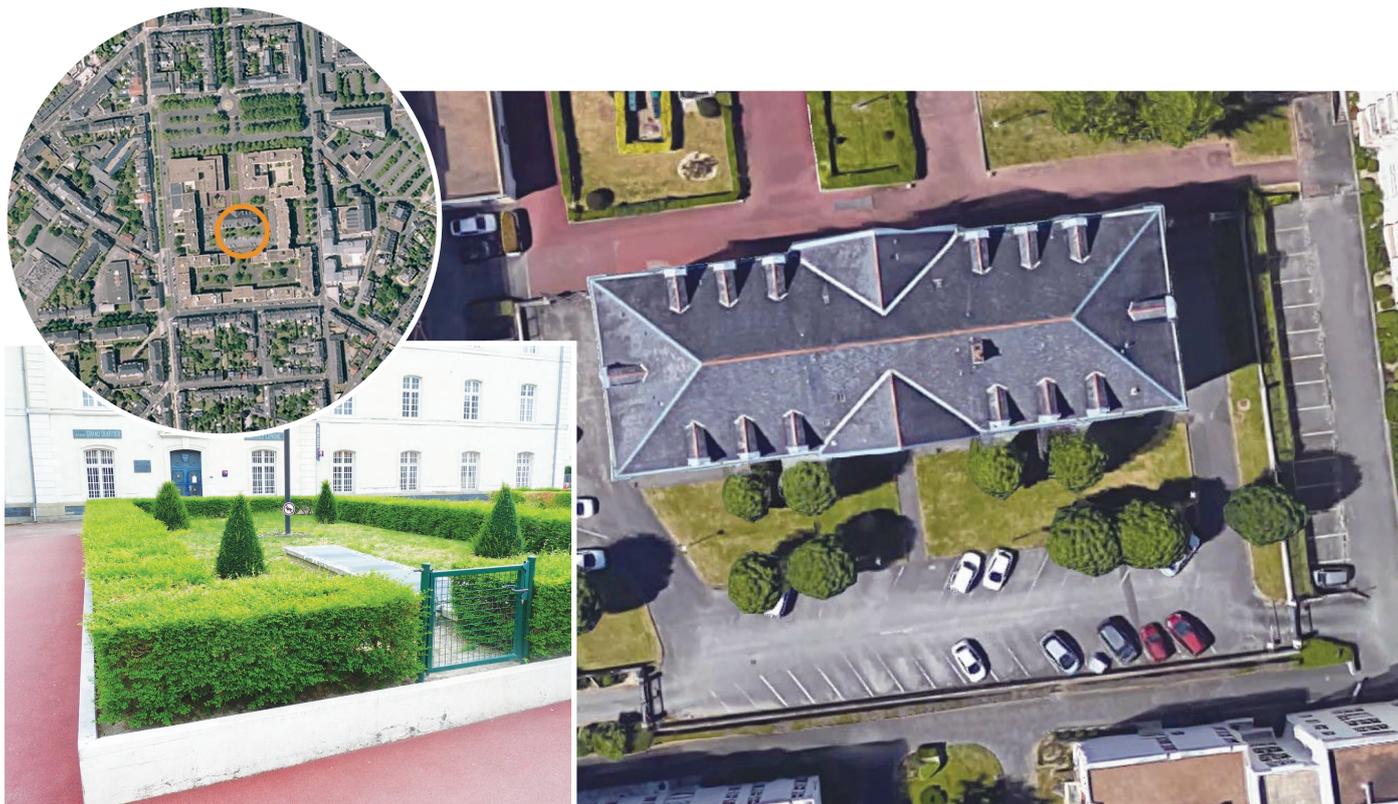
- Visibilité / lieu d'expérimentation possible (y compris pour des installations éphémères), notamment à destination des étudiants de l'ESA.
- Donner un usage plus en lien avec son environnement et moins ornamental.
- Surface plane, cibler des produits ne demandant pas un gros entretien (arbres fruitiers avec évènement pour la récolte).
- Exposition ensoleillée.

○ Contraintes

Trafic automobile autour de 15 000 véhicules / jour
→ accès difficile, voire risqué (problème de sécurité)
+ exposition à la pollution urbaine.

○ Jardins d'ailleurs : Brest, Le rond de Jardin, place Nicolas Appert





○ *Description*

Îlots centraux enherbés et plantés sur dalle, au-dessus des parkings souterrains avec l'émergence d'éléments techniques (aérations...).

Certains sont accessibles au public, d'autres sont clos.

Surface estimée : 1 800m²

○ *Potentiels / atouts*

- Donner un usage à des espaces fonctionnels.
- Surface proche de lieux d'habitation, d'emploi et de passage (gare St-Laud).
- Lien possible entre la production et la distribution.

○ *Contexte urbain*

Au cœur d'un quartier résidentiel proche de la gare, avec la présence de plusieurs pôles d'emplois importants (cité administrative, pôle gare, centre Lafayette...)

Ilot rectangulaire bordé d'immeubles (R+4) issu d'une opération de renouvellement des années 1970 suite au démembrement de la caserne d'Espagne. Deux éléments gardent la mémoire du lieu : la place centrale, ancienne place d'armes et le bâtiment d'avant-corps central.

○ *Contraintes*

Contraintes techniques liées à la charge s'appliquant sur le toit des parkings souterrains et à l'intégration des éléments techniques nécessaires aux parkings.

○ *Jardins d'ailleurs* : Paris (20ème arrondissement) : Le jardin perché



© Christophe Noël – Mairie de Paris



○ *Description*

Petits espaces interstitiels rectangulaires entre deux immeubles. Engazonnés et plantés de petits arbres, ces espaces sont aménagés sur dalle, au-dessus des parkings souterrains. Les terrasses des logements au rez-de-chaussée jouxtent ces espaces.
Surface estimée : 2 x 180m²

○ *Contexte urbain*

L'îlot est occupé par des logements sociaux récents (années 2000, R+4 avec terrasses ou grands balcons)
La rue G. Mareau accueille plusieurs formes d'habitat avec des maisons de faubourg, des opérations de renouvellement des années 1960 sans espace privatif extérieur, les immeubles plus récents et un terrain militaire.

○ *Potentiels / atouts*

- Surface proche de lieux d'habitation sans jardin individuel (barres d'immeubles des années 60).
- Donner un usage à des espaces fonctionnels.

○ *Contraintes*

- Taille réduite de l'espace.
- Espace privatif.
- Contraintes techniques liées à la charge s'appliquant sur le toit des parkings.

○ *Jardins d'ailleurs* : Paris (20ème arrondissement) : Le jardin perché// 91 rue des Haies





○ *Description*

Nombreux espaces interstitiels entre les différents terrains de sport de la plaine des sports de la Baumette (tennis, boulodrome...) et les espaces de circulation interne (emprise importante).

Surface estimée : 1 000m²

○ *Potentiels / atouts*

- Surface proche de lieux de loisirs - visibilité.
- Diversification des usages.

○ *Contexte urbain*

Au sein du site de la Baumette accueillant une diversité d'offres sportives, notamment de nombreux terrains de grands jeux (terrains de football, de rugby...), le nouvel équipement de tennis etc...

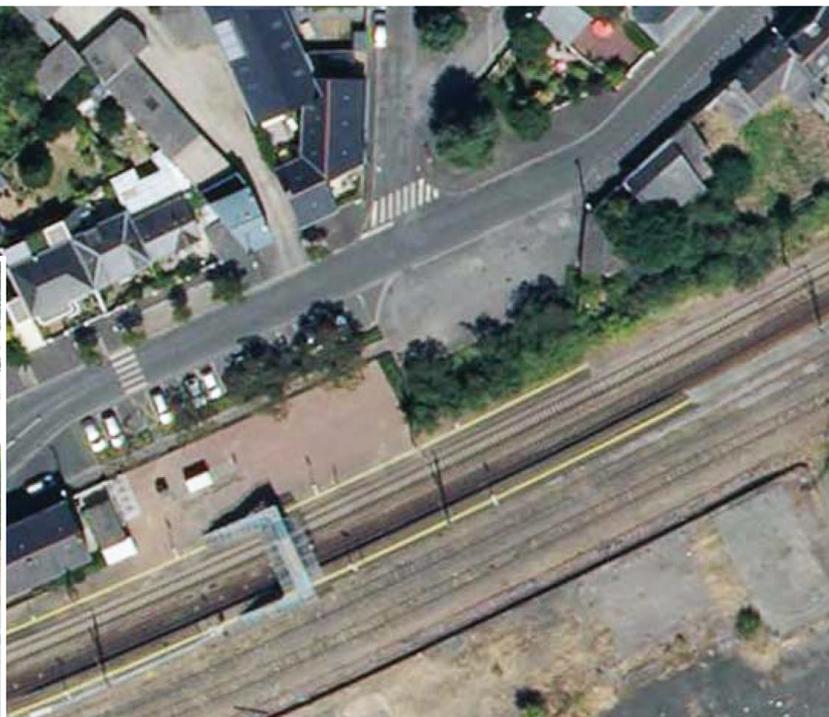
A proximité du quartier gare / Blancheraie (maisons accolées avec jardin et quelques immeubles collectifs des années 50). Secteur en PPRI.

○ *Contraintes*

Sensible à toute dégradation.

○ *Jardins d'ailleurs* : Nantes station gourmande





○ *Description*

Vaste espace public très minéral, bitumé et fragmenté aux abords de la halte Maître-Ecole.
 Site très peu aménagé, seulement quelques arbres et arbustes, servant de parking, côté voie ferrée, et de petit square sans usage côté habitations.
 Surface estimée : 650m²

○ *Contexte urbain*

A la frange est du centre-ville, proche du square Jeanne d'Arc. Au cœur d'un tissu résidentiel constitué de maisons en front de rue (R+1 en moyenne) avec des petits jardins.

○ *Potentiels / atouts*

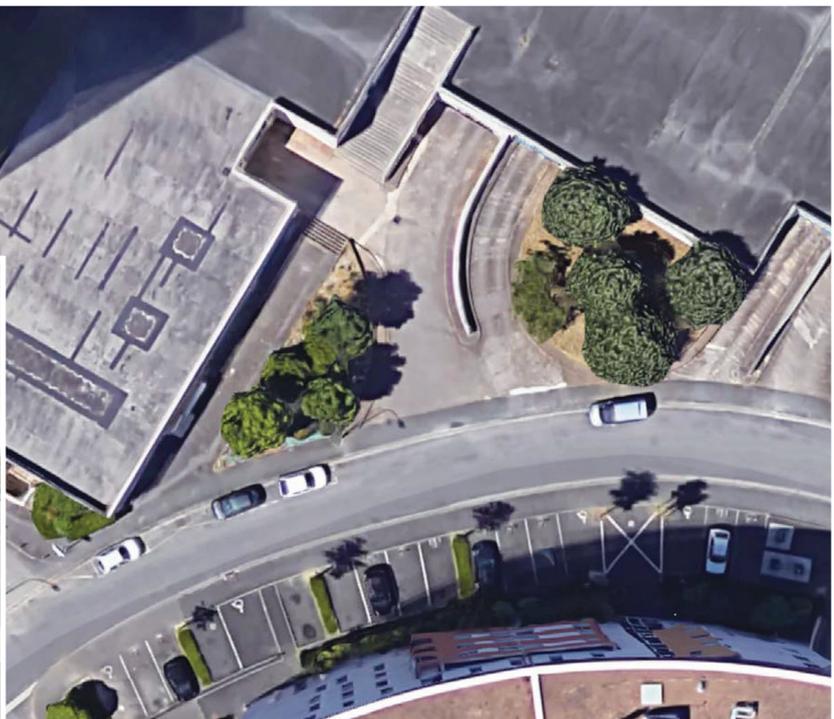
- Donner un usage à un espace artificialisé, sans qualité
- Créer un peu d'urbanité.
- Surface proche de lieux d'habitation et de passage (gare Maître Ecole) → lien possible entre la production et la distribution.
- Surface plane, possibilité de faire un jardin en pleine terre dont petit verger.

○ *Contraintes*

Espace ouvert : dégradations et incivilités possibles.

○ *Jardins d'ailleurs* : Paris (18ème arrondissement) : le jardin ECObox// Impasse de la Chapelle





○ *Description*

Pieds des résidences de logements sociaux enherbés ou plantés et parfois, un petit peu arborés.
Surface estimée de l'îlot : environ 5ha dont près de 6000m² potentiellement mobilisables.

○ *Contexte urbain*

A la frange est du centre-ville, à une centaine de mètres de la voie ferrée et de la gare Maître Ecole, entre les allées Jeanne d'Arc et l'avenue Montaigne dans ce quartier mixte mêlant habitations et bureaux. Ces espaces appartenant à Angers Loire Habitat accompagnent les logements collectifs de ce bailleur (barres d'immeuble R+4 en moyenne et une tour R+16) dont peu d'entre eux sont agrémentés de terrasses.

○ *Potentiels / atouts*

- Lien direct entre le lieu de production et le lieu d'habitation. Mise en place relativement facile si accord du bailleur.
- Donner un usage à un espace qui en a peu aujourd'hui
- Surface proche de lieux d'habitation, de promenade (allées Jeanne d'Arc, projet de boucle verte vers St-Barthélémy) et de passage (rue Louis Gain, gare Maître Ecole).
- Surface plane, diversité de plantations possible dont petit verger.
- Pour certains, frontière espace public / espace privé bien délimitée tout en étant visuellement ouvert sur l'espace public → visibilité.

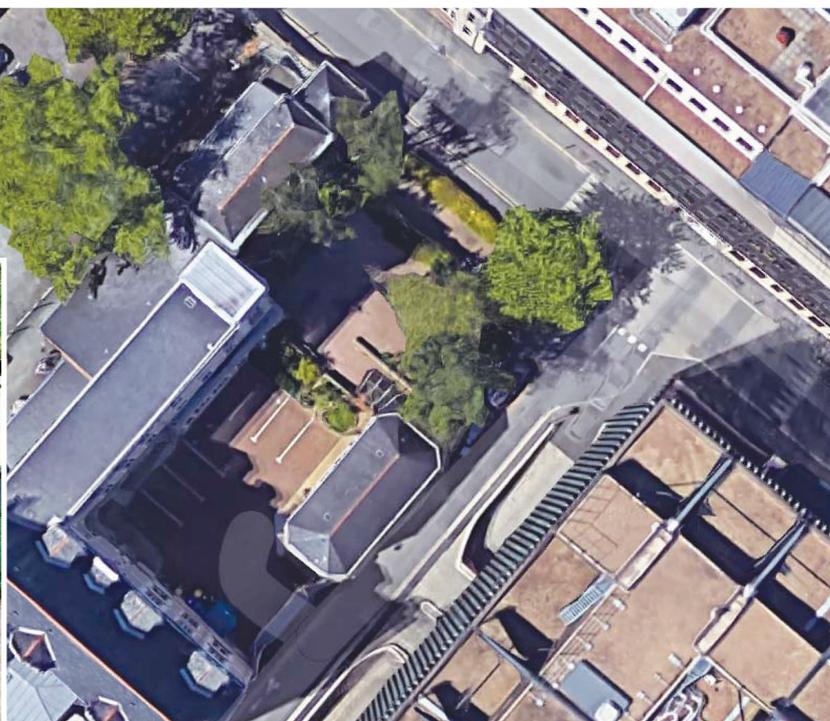
○ *Contraintes*

Espace ouvert : dégradations et incivilités possibles.

○ *Jardins d'ici* : Angers : Jardin du Saule –Quartier Deux-Croix - Banchais



© Aura



○ *Description*

En plein cœur de ville, petit square en terrasses reliées par des escaliers.

Square en grande partie bitumé ou dallé, avec des bacs plantés, quelques parterres en pleine terre et quelques arbres*. Espace assez confidentiel, non valorisé, sans identité dans un secteur porteur de l'attractivité du territoire. Peu d'usages.

Surface estimée : environ 350m²

*Plusieurs ont été coupés récemment.

○ *Contexte urbain*

Proximité immédiate des hôtels de ville et de la communauté urbaine. Présence d'emplois en grand nombre, de jeunes enfants (école Cussonneau et St-Martin) et de collégiens (collège Saint Martin).

Site d'angle à 100m des boulevards de ceinture.

Au sein du tissu dense de l'hypercentre avec des collectifs (R+2+C ou R+3) structurés en îlots.

○ *Potentiels / atouts*

- Terrasses permettant de diversifier les types d'occupation : usages mixtes entre habitants, salariés et écoliers (actions pédagogiques).
- Présence de quelques arbres permettant de varier les plantations en fonction de leur besoin d'ensoleillement.

○ *Contraintes*

Enssoleillement varié en fonction de l'heure et de la saison du fait de l'ombre portée des bâtiments voisins.

○ *Jardins d'ailleurs* : Montréal (Canada, province du Québec), Le Mange-Trottoir



© groupe facebook « Le Mange-Trottoir »